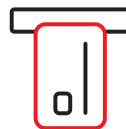


VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



➤ CARTES (COTISATION ANNUELLE, HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

LES AUTRES SERVICES CARTE

Services liés à la carte bancaire

- Choix du visuel - visuel de collection permanente : arrêt du service en juin 2021
 - Carte Visa Classic Izicarte⁽¹⁾, Carte Visa Classic **12,35 €⁽²⁾**
 - Carte Visa Premier Izicarte⁽¹⁾, Carte Visa Premier **Gratuit**

➤ VIREMENTS

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

Frais par virement vers un compte Caisse d'Épargne

	Au guichet de l'agence	Via internet	Via application mobile
Virement occasionnel	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 1 500 €	1,00 €/opération	non disponible	1,00 €/opération
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 €	3,00 €/opération	non disponible	3,00 €/opération

(1) Izicarte est un produit BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée au près des mineurs.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (lors de la souscription et du renouvellement à échéance de la carte ou de son renouvellement avant échéance par exemple suite à la perte ou au vol de la carte). Tarification due pour toute la durée de la carte.

ADDITIF AUX CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS **AU 01/05/2021**

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence	Via internet	Via application mobile
Virement occasionnel	4,00 €/opération	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	1,30 €/opération	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 1 500 €	prix d'un virement occasionnel + 1,00 €/opération	non disponible	1,00 €/opération
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 €	prix d'un virement occasionnel + 3,00 €/opération	non disponible	3,00 €/opération

➤ CHÈQUES

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité des fonds **jusqu'à 15 jours ouvrés**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés). La provision est alors indisponible.



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche - Tour Kupka B - 92919 Paris La Défense cedex.